### Commune de WAVIGNIES



1, rue de la Hercherie 60130 WAVIGNIES Tél : 03 44 51 47 67 Fax : 03 44 51 50 67 Courriel : wavignies-mairie@orange.fr

# PLAN LOCAL D'URBANISME

12U17

Rendu exécutoire



## **DOSSIER**

Date d'origine :

Décembre 2020

ARRET du Projet - Dossier annexé à la délibération municipale du 13 mai 2019

APPROBATION - Dossier annexé à la délibération municipale du 14 décembre 2020

Urbanistes:

Mandataire: ARVAL Agence d'Urbanisme ARVAL

Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD

3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 39 04 61

Courriel: nicolas.thimonier @arval-archi.fr

Equipe d'étude : N. Thimonier (Géog-Urb), M. Louërat (Urb)

Participation financière : Conseil Départemental de l'Oise



#### Révision du Plan Local d'Urbanisme

#### Commune de WAVIGNIES

#### **BORDEREAU des PIECES**

- 0 Actes administratifs
- 1 Rapport de présentation
- 2 Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)
  - 2a Orientations générales d'aménagement proposées
  - 2b Traduction graphique des orientations d'aménagement proposées
- 3 Orientations d'aménagement et de programmation
- 4 Documents réglementaires
  - 4a Règlement
  - 4b Plan de zonage au 1/5000è (Ensemble du territoire)
  - 4c Plan de zonage au 1/2000è (Secteur aggloméré)
  - 4d Emplacements réservés
  - 4e Cahier des prescriptions spécifiques
- 5 Annexes sanitaires, plan des réseaux et schéma d'assainissement
- 6 Annexe des servitudes d'utilité publique
  - 6a Cahier des servitudes d'utilité publique
  - 6b Plan des servitudes d'utilité publique
- **7 –** Annexe informations jugées utiles
  - 7a Cahier des informations jugées utiles
- 8 Annexe nuisances acoustiques
  - 8a Notice
  - 8b Plan des nuisances acoustiques
- 9 Avis des personnes publiques et réponses apportées
  - 9a Avis des personnes publiques consultées
  - 9b Réponses apportées aux avis des personnes publiques
- 10 Rapport d'enquête publique et réponses apportées
  - 10a Rapport d'enquête publique
  - 10b Réponses apportées aux conclusions du rapport d'enquête publique